



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bénévoles de « jeuxaider » au sein de l'ASE

Question écrite n° 30078

Texte de la question

Mme Delphine Bagarry interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé sur le nombre de personnes qui se sont portées volontaires sur la plateforme « jeuxaider » destinée à orienter des personnes en service civique ou des bénévoles en appui des professionnels intervenant notamment dans les foyers et structures de l'aide sociale à l'enfance. Et parmi ces personnes volontaires, quelles sont celles qui ont pu effectivement travailler au service des structures de l'ASE ? Si elle salue cette initiative, car l'idée de rapprocher des bénévoles de professionnels, particulièrement en cette période de crise, est bonne, elle demande si cela a été effectif ? Lorsque des initiatives similaires, venant des milieux de l'éducation populaire ou de l'éducation nationale, ont pu émerger sur son territoire, aucun rapprochement n'a été possible. C'étaient pourtant là des professionnels de l'éducation qui seraient intervenus de façon bénévole, car libérés de leurs missions habituelles. Des structures étaient demandeuses et aucune réponse ne leur est parvenue. Si, sur d'autres territoires, cela a fonctionné, quelles sont alors les conditions de réussite de ces opérations ? Elle lui demande de bien vouloir lui communiquer ces informations.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Bagarry](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30078

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé \(M. Taquet\)](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3786

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)